

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE FORMATIONS SUPERIEURES SUR LE TERRITOIRE

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Anne-Sophie GUICHET à Sonia LUSSIEZ, Thibault HEBRARD à Jeanine BARBOTIN, Christine HYPEAU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Stéphanie ANTIGNY

Titulaire absente suppléée :

Noëlle ROUSSEAU par Dimitri SAUVAGE

Titulaires absents excusés :

Lucy MOREAU, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE FORMATIONS SUPERIEURES SUR LE TERRITOIRE

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, au titre de sa compétence en matière d'enseignement supérieur, développe l'installation de nouvelles formations supérieures en lien avec les acteurs universitaires sur son territoire.

Un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) a été adopté par délibération au conseil d'agglomération d'avril 2018.

Parmi les axes prioritaires de ce SLESRI, l'installation de formations en lien avec la demande de compétences du tissu économique est un axe fort. De plus, le développement de formations généralistes est ciblé dans ce schéma afin d'offrir aux bacheliers de notre territoire et deux-sévriens l'opportunité de trouver une formation adéquate. Niort Agglo a pour ambition d'accueillir l'ensemble des formations qui pourront bénéficier au tissu économique mais également à la population.

Depuis 2 ans, Niort Agglo attire et accueille de nouvelles formations supérieures, publiques et/ou privées, et participe à leur amorçage dans le cadre de leur installation. Cet engagement fort de Niort Agglo contribue à l'objectif de doubler le nombre d'étudiants sur le territoire à horizon 2029/2030 afin de passer le cap des 5 000 étudiants (2900 aujourd'hui). Essentielle au développement économique et social d'un territoire, la présence d'étudiants permet également un essor des secteurs d'activités du commerce, des loisirs ou encore de la culture.

En développant le nombre d'étudiants sur son territoire, Niort Agglo développe par la même occasion sa notoriété et contribue à l'hébergement d'activité d'innovation et/ou de recherche.

L'UCO, bénéficiant aujourd'hui de six campus en métropole sur la moitié Ouest du territoire national, souhaite ouvrir un 7ème campus à Niort afin d'accueillir d'ici l'année universitaire 2022-2023 près de 400 étudiants. Dès Septembre 2020, 2 formations (Licence de Psychologie et Licence d'Information – Communication) seront dispensées. Le développement des activités numériques et de communication sur notre territoire nécessite, notamment, que des compétences puissent être développées sur place, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Dans ce cadre et afin de permettre l'installation pour la rentrée de septembre 2020 de nouvelles formations et le développement d'un campus UCO sur notre territoire, Niort Agglo et l'UCO doivent concrétiser leur partenariat via une convention.

Ce partenariat, d'un commun accord, établit un soutien financier de Niort Agglo sous la forme d'une avance de trésorerie afin de permettre à l'UCO Niort d'engager les dépenses et les investissements sans se mettre en difficulté financière.

En contrepartie, la convention prévoit les modalités de recouvrement échelonné des avances de trésorerie par l'UCO Niort, selon un échéancier arrêté entre les parties.

Entre mai et juin de chaque année, une revue sera planifiée afin de revoir le contenu du soutien nécessaire pour l'année suivante et pour déterminer le montant à rembourser pour l'année à venir.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la convention de partenariat liant l'UCO Niort et Niort Agglo,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents afférents,
- Autorise le versement d'une avance de trésorerie de 143 000 euros à l'UCO Niort pour sa participation au titre de l'année 2020.

Motion adoptée par 72 voix Pour et 7 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 72

Contre : 7

Abstention : 1

Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué